

Droits d'auteur et utilisation du visuel officiel de la campagne promotionnelle annuelle de la FCABQ

Les règles à suivre dès le 2 décembre 2022

❗ IMPORTANT:

**UTILISATION DES APPLICATIONS
ÉLECTRONIQUES DU VISUEL OFFICIEL
PAR LES PROFESSIONNELS DE L'IMAGE.**

Changement de politique

Après avoir pris connaissance de plus en plus de cas de modifications importantes apportées par les imprimeurs au visuel officiel de la campagne promotionnelle de la FCABQ lors de la production de supports personnalisés à l'usage des CABs, nous avons décidé de réviser notre politique de diffusion de tout ce qui constitue l'image de l'organisation.

À cet effet, nous fournirons désormais des fichiers d'images en « pixels » seulement aux professionnels de l'image.

En lieu et place, les professionnels de l'image pourront accéder à un lien leur permettant de télécharger les interprétations du visuel et du slogan en haute définition pour un usage professionnel, *MAIS sans avoir accès aux données leur permettant de modifier les visuels officiels.*

Comment obtenir le lien professionnel

Toutes les demandes de l'URL de ce lien devront être acheminées à la permanence de la FCABQ - comm@fcabq.org, en plus de fournir le nom et le courriel de la personne concernée.

Rappel sur les droits d'auteur sur les outils de communication de la FCABQ

Bien que la FCABQ encourage ses membres à personnaliser les différents outils de communication qu'elle produit, qu'elle fasse le maximum afin de faciliter l'accès et l'usage de ceux-ci sur la place publique, la FCABQ doit veiller à l'intégrité des images et des messages dont elle demeure la seule propriétaire. Nous demandons votre habituelle collaboration afin de veiller à ce que vos imprimeurs et vos hebdomadaires appliquent sans modification toutes les images et tous les messages que nous vous fournissons, peu importe le support utilisé.

— La direction

